

PROJET D'ETABLISSEMENT

Lycée professionnel

Préambule

Les perspectives se décomposent en 5 Axes

1. Un lycée pour tous,
2. Un lycée adapté à chacun,
3. Un lycée ouvert sur le monde et porteur des valeurs humanistes,
4. Un lycée invitant à l'excellence,
5. Développements futurs.

Axe 1 : Un lycée pour tous

- I.1 Renforcer la réussite scolaire
- I.2 Lutter contre les déterminismes par une action culturelle renforcée
- I.3 Développer le lycée, lieu de vie
- I.4 Améliorer le comportement social et citoyen
- I.5 S'engager dans l'éducation à l'environnement durable

Objectif : I.1 Renforcer la réussite scolaire

- I.1.1 Préparer les élèves à un examen.
 - Mettre en place des devoirs surveillés selon les besoins
 - Organiser les examens blancs, éventuellement en cours de cycle
- I.1.2 Développer le travail personnel.
 - Mettre en place des études dirigées en seconde, selon les besoins.
 - Mettre en place des dispositifs de soutien
- I.1.3 Valoriser les réussites.
- I.1.4 Favoriser le climat collaboratif des classes par une journée d'intégration favorisant l'adhésion au groupe, la connaissance mutuelle et la découverte de la profession.

Objectif : I.2 Lutter contre les déterminismes par une action culturelle renforcée.

- Offrir à tous les élèves des possibilités de découvertes culturelles sous toutes les formes, art "classiques", peinture, sculpture, littérature, photos, .., cinéma, musiques, danse.
- Créer une instance officielle, véritable équipe culturelle qui serve de cellule de réflexion et de recherche pour arriver à offrir aux élèves une véritable vie culturelle lycéenne. Elle pourrait associer des enseignants, des élèves et des parents. Les programmations, en s'appuyant sur l'amphithéâtre et le CDI, veilleront à s'adresser au maximum d'élèves.

Objectif : I.3 Développer le lycée, lieu de vie.

- Les élèves passent une part importante de leur semaine au lycée, notamment les internes. En dehors des cours, ils doivent pouvoir trouver des lieux de détente et d'épanouissement personnel qui favorisent l'autonomie, la prise de responsabilité, le travail personnel et collectif.
- Le foyer des élèves en est l'acteur principal.
- Les espaces de détente seront développés, notamment par l'extension extérieure de la cafétéria.
- L'étude surveillée et une salle de travail de groupe sont à disposition.
- L'aménagement de la soirée des internes comporte non seulement des études surveillées mais aussi des espaces d'accès à l'informatique, aux ressources du CDI et au foyer.

Objectif : I.4 Améliorer le comportement social et citoyen.

- Améliorer la lisibilité des droits et devoirs des Lycéens.
- Développer les actions et initiatives citoyennes, les actions de prévention contre les addictions notamment avec le CESC
- Expliciter le règlement intérieur pour s'appropriier les règles de vie du lycée.
- Mettre en valeur le respect sous toutes ses formes,
- Accompagner les initiatives des lycéens,

Objectif : I.5 S'engager dans une démarche d'éducation à l'environnement durable.

- Faciliter l'introduction dans les formations des démarches d'éducation vers l'environnement durable.

- *Mettre en place une véritable stratégie alliant des objectifs de formation et des objectifs de gestion du lycée.*
- *Organiser des conférences et visites*
- *Créer une commission d'animation des projets*

Axe 2 : Un lycée pour chacun.

- *II.1 Améliorer l'accompagnement individuel*
- *II.2 Nourrir l'accompagnement par le dialogue individuel avec les élèves et les familles*
- *II.3 Permettre à chacun de développer ses atouts*
- *II.4 Accompagner les publics à besoins particuliers*

Objectif : II.1 Améliorer l'accompagnement individuel

- *En fonction des moyens disponibles, le lycée développe l'accompagnement en petits groupes et adopte les stratégies nécessaires pour lutter contre le décrochage.*
 - *Aide disciplinaire*
 - *Aide méthodologique*
 - *Aide aux devoirs*
 - *Tutorat*
 - *Un espace permanent de soutien pourrait être développé.*
 - *Cet accompagnement s'efforce de lutter contre le décrochage et a pour vocation de porter tous les élèves au niveau 5.*

Objectif : II.2 Nourrir l'accompagnement par le dialogue individuel avec les élèves et les familles.

- *L'élève, adulte en devenir, chemine avec l'appui des équipes pédagogiques et des parents. Le dialogue permet de donner du sens aux apprentissages et de créer un climat de confiance.*
- *En seconde, les équipes pédagogiques présentent le travail de l'année dès le début de l'année. En fin de 1^o trimestre, une réunion individuelle est organisée sur rendez-vous. Au deuxième trimestre une concertation s'adresse aux élèves qui présentent des projets d'orientation inachevés.*
- *En Première et terminale, le dialogue à l'initiative des familles ou des enseignants est privilégié.*
- *Des expériences de réunion d'élèves sur temps banalisés seront expérimentées.*

Objectif : II.3 Permettre à chacun de développer ses atouts.

- *Une attention particulière est apportée à la construction de l'estime de soi, des stages de remotivation peuvent y contribuer.*

Objectif : II.4 Accompagner les publics à besoins particuliers.

- *PAI et PPS.*
 - *a) Les projets d'accueil individualisés PAI et les projets personnalisés de scolarisation PPS, permettent la prise en compte de difficultés de santé ou de divers handicaps. Ils font l'objet d'une attention particulière.*
 - *b) Détecter les élèves nécessitant un PAI, un PPS.*
 - *c) Présenter le handicap de l'élève et justifier en classe la présence de l'AVS.*
 - *d) Mettre en place un contrat avec les autres élèves si besoin (self, intercoures, ..)*
- *Le pôle relais permet de rechercher des solutions pour les élèves qui se trouvent en phase d'abandon de scolarité.*
- *Passer le relais aux personnels spécialisés pour les élèves rencontrant des difficultés sociales, familiales, matérielles. PAI : projet d'accueil individualisé ; PPS : projet personnalisé de scolarisation ; AVS assistant de vie scolaire*

Axe 3 : Un lycée ouvert sur le monde et porteur des valeurs humanistes

III.1 Valoriser et impulser l'apprentissage de l'anglais.

III.2 Approfondir les liens avec les acteurs économiques.

III.3 Développer la pratique des arts.

IV.4 Soutenir la pratique du sport.

Objectif : III.1 Valoriser et impulser l'apprentissage de l'anglais.

- *Les développements de la construction européenne, l'ouverture internationale croissante des économies, la multiplication des échanges culturels, élèvent désormais au rang d'impérieuse nécessité la maîtrise de l'anglais et rendent souhaitable la formation du plus grand nombre d'élèves à un bon niveau, assorti d'une connaissance approfondie de la culture des pays étrangers.*
- *Développer la mobilité par les stages en entreprise à l'étranger (bourses Leonardo)*
- *Soutenir les partenariats et échanges scolaires, les voyages.*
- *Accueillir les correspondants étrangers des élèves.*

Objectif : III.2 Approfondir les liens avec les acteurs économiques locaux.

- La découverte de l'entreprise, la rencontre des professionnels, les conférences économiques, toutes les formes de relations écoles entreprises sont encouragées
- Développer l'identité professionnelle, dès l'entrée dans un cycle de formation
- Visiter des entreprises, des laboratoires, des salons.
- Les stages en entreprises sont un élément essentiel de la formation, ils sont suivis, organisés et choisis par les enseignants.
- Conférences, débats sur le fonctionnement, l'organisation et la création des entreprises
- Invitations de professionnels sur des thèmes technologiques.
- Valorisation des jeunes filles dans les filières industrielles et des jeunes garçons dans la filière santé.

Objectif : III.5 Développer la pratique des arts

- Le projet culturel du lycée a pour objectif d'ouvrir aux élèves l'accès au patrimoine culturel dans son ensemble et à la création sous toutes ses formes. Il propose aux enseignants et aux élèves des situations valorisantes qui permettront de renforcer l'épanouissement personnel et de stimuler l'esprit critique. Il contribue à l'égalité des chances et à la démocratisation culturelle. Ces actions privilégient une approche concrète de l'art et de la culture, et font une large place à la rencontre avec des personnalités du monde des arts et avec les métiers qui lui sont liés, à la fréquentation de lieux de création et de diffusion des œuvres.
- Collaboration avec la Cité des Arts, atelier théâtre, club photo, collaboration avec l'école du cirque, rencontres d'écrivains, de cinéastes, ...

Objectif : III.6 Soutenir la pratique du sport.

- Les activités sportives participent à l'épanouissement personnel, à la santé des jeunes et à l'appropriation des règles de vie sociale. L'association sportive participe pleinement à construire un climat positif dans l'établissement. Elle propose des activités variées et des temps forts comme les sorties skis et les matchs inter-classes.

Axe 4 : Un lycée invitant à l'excellence.

IV.1 Stimuler l'envie d'apprendre, de poursuivre des études, de se perfectionner.

IV.2 Développer la construction du projet professionnel ou de poursuite d'études.

Objectif : IV.1 Stimuler l'envie d'apprendre et de poursuivre des études ambitieuses

- Proposer des élèves au concours général des métiers.
- Participer aux actions de mise en valeur des métiers.

Objectif : IV.2 Développer la construction du projet professionnel ou de poursuite d'études.

IV.2.1 À chaque niveau sont organisées des actions d'information et de réflexion sur le projet personnel.

- Informations dans les classes sur les parcours.
- Ateliers thématiques sur les filières de formation.
- Ateliers de recherche personnelle.
- En première et terminale, les élèves qui ont élaboré un projet peuvent participer aux actions d'information sur l'enseignement supérieur.

IV.2.2 A chaque niveau, le dialogue individuel est organisé :

- En classe de première : au deuxième trimestre, les élèves formulent leur premier projet au moyen de la fiche dialogue.
- En classe terminale : au mois de février, un conseil de classe intermédiaire fait le point sur le projet de poursuite d'études formulé sur la fiche dialogue.

Axe 5 : Développements futurs

- Envisager la labellisation Lycée des Métiers.
- Développer des formations en apprentissage notamment dans le secteur de la propreté.
- Envisager une mention complémentaire Métiers de l'eau pour la filière IP.
- Renforcer l'image et l'audience de l'établissement.
- Développer l'usage des TICE et s'inscrire dans les projets d'ENT.
- Poursuivre la modernisation du site internet et de l'intranet du Lycée.
- Envisager une section Européenne anglais.
- Étudier un développement de la filière de services aux personnes, éventuellement en esthétique.